

**DEMANDE DE CARTE DE SEJOUR TEMPORAIRE
RECHERCHE D'EMPLOI/CRÉATION D'ENTREPRISE**

(pour les chercheurs qui ont un titre de séjour passeport talent chercheur)

NOM

Prénom(s)

E-mail.....@.....

Originaux ET photocopies. Les documents doivent être en français ou traduits par un traducteur assermenté. Merci de présenter les documents suivant l'ordre de la liste.

- Passeport en cours de validité (toutes les pages écrites, visées et tamponnées)
- Carte de séjour « passeport talent » mention « chercheur » ou « chercheur en programme de mobilité » en cours de validité ou visa de long séjour validé en ligne.
- Acte de naissance de l'intéressé(e) avec filiation.
- Le cas échéant, acte de mariage et actes de naissance des enfants avec filiation
- 3 photos d'identité récentes, de face, tête nue, parfaitement conformes aux normes biométriques françaises : www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F10619
- Justificatifs de domicile :
 - > Vous êtes locataire: contrat de bail + facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe, d'accès à internet ou assurance habitation de moins de 3 mois OU une attestation de résidence
 - > Vous êtes propriétaire: acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 3 mois
 - > Vous êtes hébergé par une personne privée : attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + contrat de bail ou dernière quittance de loyer ou acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 3 mois de l'hébergeant
- Confirmation par l'organisme de recherche de l'achèvement des travaux de recherche; la présentation de la confirmation peut être différée au moment du rendez-vous avec l'agent de la sous-préfecture au CMI de Brest.
- Attestation de droits à la Sécurité Sociale en cours de validité
- Justificatif d'un projet de création d'entreprise dans un domaine correspondant aux travaux de recherche du chercheur (s'il y a création d'entreprise)

Certifié exact, le Signature du demandeur :

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES AU GUICHET

Le Centre de Mobilité Internationale de Brest procède à un traitement informatique de vos données personnelles dans le cadre de la gestion de votre dossier. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification des informations vous concernant, en adressant votre demande avec la copie de votre passeport : Par courrier ou par mail : UBL / Centre de mobilité internationale de Brest Cité internationale – 235 cours Aimé Césaire - CS93837 - 29238 Brest Cedex 3 / cmibrest@u-bretagne-loire.fr